



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

**Direction des
Ressources Humaines**

DRH

Réf N° postes adaptés
2^{ème} degré

Affaire suivie par :
Madeleine Perret

Téléphone :
04-76-74-71-31
04-76-74-71-11

Télécopie :
04-76-74-76-96
04-76-74-75-82

Mél :
Madeleine.Perret@ac-grenoble.fr
Ce.dipere@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex

Grenoble, le mardi 25 novembre 2008

Le recteur de l'académie de Grenoble
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements du
second degré
Monsieur le directeur du CNED
Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO

Objet : Préparation de la rentrée 2009

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli une circulaire relative à la mise en œuvre dans l'académie de Grenoble du dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé.

Je vous remercie de bien vouloir la communiquer à tous les personnels, qu'ils soient titulaires ou en rattachement administratif dans votre établissement

Vous voudrez bien également transmettre cette note aux personnels en CMO depuis plus de six mois, en CLM, en CLD, en disponibilité d'office, en arrêt pour accident de service depuis plus de trois mois qui sont rattachés à votre établissement et pourraient être particulièrement concernés par ces procédures spécifiques.

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie

Bernard Lejeune